

## PLAN DE TRAVAIL DE 2018

### PROTOCOLE D'ENTENTE

OFFICE CANADA–NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Et

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

---

Le ministère des Pêches et Océans (MPO), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers collaboreront aux projets décrits ci-dessous, dans le but d'améliorer les mécanismes et les pratiques actuels de mise en œuvre des mesures de protection et de conservation de l'environnement dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse. Le plan de travail n'empêche pas le MPO, ECCC et l'OCNEHE de travailler sur d'autres questions ou projets prioritaires, qui pourraient être désignés au cours de l'année civile 2018.

### **Projet 1 – Établissement, planification et coordination conjointes des priorités**

#### Description du projet :

L'OCNEHE, le MPO et ECCC ont tous des responsabilités législatives et réglementaires liées aux activités pétrolières au large de la Nouvelle-Écosse. Il est donc souhaitable que les organismes définissent un ensemble de domaines d'intérêt pour le travail en collaboration et élaborent des stratégies afin de s'assurer que les ressources sont disponibles pour mener à bien ce travail.

Pour atteindre ce résultat, les trois parties ont convenu de se rencontrer selon les besoins, et, au moins une fois par an, pour discuter et planifier les charges de travail prévues et pour désigner les priorités. Ces réunions seront dirigées par le président du comité de mise en œuvre.

#### Livrables :

- Discussions sur les questions et domaines nécessitant un travail en collaboration, et une estimation des charges de travail associées.
- Élaboration d'un plan de travail annuel conjoint pour 2019, coordonné par l'OCNEHE, avec le MPO et ECCC.

- Les membres du comité de mise en œuvre continueront à désigner les personnes responsables de leurs organismes qui coordonneront les projets du plan de travail.

### Calendrier : En cours

#### Chefs d'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Lisa Fougere (ECCC)

Annette Daley (MPO Maritimes) et directrice régionale, Écosystèmes (MPO Golfe)

#### Équipe de coordination :

Elizabeth MacDonald (OCNEHE)

Mike Wambolt (MPO Maritimes)

Barbara Fullarton (ECCC)

Guy Robichaud (MPO Golfe)

### **Projet 2 – Évaluation environnementale (EE)**

#### Description du projet :

Les signataires du plan de travail partagent un intérêt pour l'amélioration du processus d'Évaluation environnementale (EE), afin que les impacts soient compris et gérés de manière efficace et efficiente. L'échange d'expertise et de renseignements est fondamental pour la conduite d'une EE qui remplit les obligations de l'OCNEHE, du MPO et d'ECCC. Ce projet facilitera cet échange et veillera à ce que des liens appropriés soient établis avec d'autres éléments pertinents du plan de travail.

Les évaluations environnementales stratégiques (EES) sont effectuées au besoin par l'OCNEHE, et contribuent à éclairer le processus d'appel d'offres. Le MPO et ECCC travailleront en collaboration avec l'OCNEHE au cours du processus de préparation des EES.

#### Livrables :

- Poursuite de la coopération en ce qui concerne les engagements post-EE relatifs au projet énergétique extracôtier de l'île de Sable, au projet Deep Panuke et au programme de forage de Shell, y compris le suivi de la conformité.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur le contenu des EES en cours d'élaboration ou d'examen. En 2018, l'EES des banques Misaine et Banquereau sera examinée et mise à jour le cas échéant.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur les EE au fur et à mesure qu'elles seront reçues.
  - Les EE suivantes continueront à être examinées par l'OCNEHE en 2018 :
    - EE des forages exploratoires de BP (étude d'impact environnemental; actuellement dirigée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale)
    - EE du programme sismique de Statoil Waverley (dirigé par l'OCNEHE)
- Les partenaires concernés (OCNEHE, ECCC, MPO, ACEE, OCTNLHE), par le processus d'EE, participeront à un atelier après la publication des détails de l'examen de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* [LCEE] afin de confirmer la meilleure façon de mettre en œuvre les changements.

## Calendrier : En cours

Chef d'équipe du projet : Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Eric Theriault (OCNEHE)

Michael Hingston (ECCC)

Mike Wambolt (MPO Maritimes)

Guy Robichaud (MPO Golfe)

## **Projet 3 – Surveillance des effets environnementaux**

Description du projet :

L'OCNEHE, ECCC et le MPO ont élaboré le Cadre de coordination de la surveillance des effets sur l'environnement (SEE) [avril 2005] pour faciliter la coordination de l'examen des nouveaux programmes de SEE et des résultats des programmes achevés ou en cours. Le programme de SEE du projet énergétique extracôtier de l'île de Sable et le programme de SEE de Deep Panuke sont en cours et revus chaque année, conformément au cadre.

Livrables :

- Le document-cadre de coordination de la SEE (avril 2005) sera mis à jour en 2018 pour tenir compte des changements intervenus dans les PE, les ministères et les capacités. Une fois révisé, le nouveau cadre définira plus précisément les engagements en matière d'efforts de collaboration.
- Examen continu des programmes de SEE de Deep Panuke et du projet énergétique extracôtier de l'île de Sable et de leurs résultats, selon les besoins (MPO et OCNEHE).
- Élaboration d'un rapport de synthèse sur les SEE, tel que décrit dans le cadre de coordination des SEE.

Calendrier : Cadre de coordination des SEE et rapport de synthèse sur les SEE à préparer d'ici juin 2018.

Chef d'équipe du projet : Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Maria Dober (ECCC)

Mike Wambolt (MPO Maritimes)

Guy Robichaud (MPO Golfe)

Eric Theriault

## **Projet 4 – Activités réglementaires**

Description du projet :

Plusieurs activités en cours nécessitent une collaboration régulière entre l'OCNEHE, ECCC et le MPO en 2018 et dans les années à venir.

Livrables :

- ECCC, le MPO et l'OCNEHE s'efforceront d'entreprendre chaque année des activités conjointes de vérification de la conformité lorsque l'occasion se présentera, y compris des activités de surveillance et de vérification ou d'inspection, dans le cadre de leurs mandats respectifs.  
Cocheurs de l'équipe : Mike Wambolt (MPO Maritimes), Guy Robichaud (MPO Golfe), Eric Theriault, Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- L'OCNEHE continuera à participer à l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion, ainsi qu'à l'établissement de listes d'espèces en péril, en participant à des ateliers et à des réunions, et en répondant aux demandes de consultation.  
 ➤
- ECCC et l'OCNEHE collaboreront à l'élaboration d'avis concernant l'évitement et l'atténuation renforcée des impacts sur les oiseaux migrateurs, par exemple, le Pétrel cul-blanc.  
 ➤
- L'OCNEHE et le MPO continueront de collaborer à l'élaboration d'exigences d'atténuation renforcée pour les programmes dans la zone de répartition des espèces en péril, en mettant l'accent sur la baleine à bec commune, la tortue luth et la baleine noire de l'Atlantique Nord.  
Cocheurs de l'équipe : Mike Wambolt (MPO des Maritimes), Diane Amirault-Langlais (MPO Golfe), Eric Theriault, Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE), Dave Wood et Craig Smith (ECCC), et Linda Porebski (ECCC)
- Le groupe de travail sur la LEP de l'OCNEHE et de l'OCTNLHE continuera de se réunir et d'échanger des renseignements pour aider à interpréter les exigences de la LEP et fournir des conseils.  
 ➤
- L'OCNEHE, ECCC et le MPO collaboreront à l'élaboration d'exigences normalisées en matière de rapports d'observation de la faune et de dépôt de données pour les exploitants.  
 ➤
- Poursuite de la collaboration et de la contribution aux objectifs de recherche de divers groupes de financement, tels que le Fonds pour l'étude de l'environnement (FEE) et le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE).  
 ➤

Calendrier : En cours

## **Projet 5 – Gestion intégrée et conservation**

Description du projet :

En vertu de la *Loi sur les océans*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité de diriger et de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée pour toutes les eaux marines et d'un système national de zones de protection marine (ZPM). Le ministre peut également établir des lignes directrices, des objectifs et des critères en matière de qualité du milieu marin. Dans les régions des Maritimes et du Golfe du MPO, il existe un certain nombre d'initiatives liées à la *Loi sur les océans* qui nécessitent la sensibilisation, la participation ou la collaboration de l'OCNEHE.

Livrables :

- L'OCNEHE collaborera avec le MPO aux initiatives et aux structures de gouvernance élaborées en vertu de la *Loi sur les océans*, comme la table de coordination régionale des océans.
- L'OCNEHE et le MPO collaboreront à l'appui de la planification, de la gestion et de la conservation de la ZPM du Gully, de la ZPM du banc de Sainte-Anne et de la zone d'intérêt de la région du Golfe (emplacement exact à déterminer).
- L'OCNEHE et ECCC continueront à participer aux processus d'élaboration du réseau fédéral d'aires marines protégées biorégionales, y compris les processus relatifs aux nouvelles zones d'intérêt et aux « autres mesures efficaces de conservation par zone », en mettant l'accent sur les zones désignées.

Calendrier : En cours

Chefs d'équipe du projet :

Annette Daley (MPO Maritimes) et directeur régional, Écosystèmes (MPO Golfe)  
Elizabeth MacDonald et Eric Theriault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe de projet :

Janice Ray (OCNEHE)  
Glen Herbert (MPO Maritimes)  
Mireille Chiasson (MPO Golfe)  
Karel Allard (ECCC)

**Projet 6 – État de préparation en cas de déversement et surveillance des déversements**

Livrables :

- Échange de renseignements entre ECCC, le MPO et l'OCNEHE concernant les déversements en mer et autres incidents pertinents.
- Le Centre national des urgences environnementales d'ECCC, en fonction de sa capacité, et le MPO fourniront des commentaires et des conseils à l'Office sur les plans d'intervention en cas de déversement et l'analyse des avantages environnementaux nets, au besoin.

- Toutes les parties doivent fournir des invitations aux exercices ou aux séances de planification de l'intervention en cas de déversement.
- Lancer la mise à jour de l'annexe A du PE entre ECCC et l'OCNEHE : Coopération concernant les urgences environnementales pour tenir compte du régime relatif aux agents de traitement des déversements extracôtiers et d'autres activités de coordination, le cas échéant.

### Calendrier : En cours

#### Chefs d'équipe du projet :

Tanya Bryant (ECCC)  
 Matthieu Dussault (ECCC)  
 Eric Theriault (OCNEHE)

#### Ressources de l'équipe de projet :

Marc-Etienne Lesieur (ECCC)  
 Glen Herbert (MPO)

## **Projet 7 – Cadre de surveillance du devenir et des effets des déversements d'hydrocarbures**

### Description du projet :

Lors d'un déversement majeur, il est important de surveiller à la fois le devenir des hydrocarbures et les effets environnementaux. Le but de ce projet est d'élaborer un cadre permettant aux trois organismes de surveiller le devenir et les effets des déversements. L'objectif de la science opérationnelle sur place peut être d'appuyer la mission afin de soutenir l'effort d'intervention, en acquérant une meilleure compréhension du devenir et du comportement des matières déversées, d'appuyer l'application de la réglementation ou l'évaluation des dommages environnementaux et les préoccupations en matière de restauration. Bien que ce projet soit axé sur les activités extracôticières, un effort national sera fait pour qu'il s'applique à divers secteurs.

Une fois l'étude d'ECCC terminée, laquelle a pour but d'évaluer l'état actuel des connaissances en matière d'analyses scientifiques sur place et en laboratoire, pour appuyer la mission du Ministère en cas de déversement d'hydrocarbures, on envisagera d'élargir le cadre de surveillance des déversements pour y inclure des descriptions plus détaillées des rôles et des exigences des organismes fédéraux en matière de soutien scientifique opérationnel sur place, dont l'échantillonnage et les analyses liés à un déversement.

### Livrables :

- Poursuite des discussions sur les questions et domaines nécessitant un travail en collaboration.
- Finaliser le document du cadre décrivant comment les trois organismes travailleront ensemble et donnant un aperçu du type d'information à recueillir, de l'équipement et des ressources disponibles

### Calendrier : Décembre 2018

#### Chefs d'équipe du projet :

Eric Theriault (OCNEHE)  
 Matthieu Dussault (ECCC-CNEE)  
 Patrick Lambert (ECCC, Section des urgences – Science et technologie)

Tom King (MPO-Centre de recherche sur le pétrole, le gaz et autres sources d'énergie extracôtières)

Ressources de l'équipe de projet :

Janice Ray (OCNEHE)

**Projet 8 – Immersion en mer**

Description du projet : Ce projet examine les exigences réglementaires en matière d'élimination en mer en ce qui concerne les activités entreprises par l'industrie pétrolière et gazière extracôtière.

Livrables :

- Une proposition visant à modifier le libellé de l'alinéa 122(1)k de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) intitulé « Alinéa sur l'exemption extracôtière », est en attente d'approbation dans le cadre d'un vaste ensemble de modifications proposées à la LCPE. Après confirmation de l'état d'approbation, le chef de l'unité des programmes maritimes de l'Atlantique rencontrera les responsables de l'environnement de l'OCNEHE et de l'OCTNLHE pour discuter de toute modification proposée et de la façon dont cela peut avoir un impact sur les processus d'autorisation ou les PE avec les offices.
- ECCC collaborera avec les offices pour informer l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), les membres de l'ACPP et d'autres organismes de réglementation gouvernementaux pertinents (comme le MPO) des résultats de la modification réglementaire proposée et des mesures connexes prises pour clarifier les rôles réglementaires dans le secteur pétrolier et gazier extracôtière. On discutera également de la nécessité éventuelle de créer un groupe de travail pour améliorer l'efficacité de la réglementation des activités d'immersion en mer liées aux activités pétrolières et gazières extracôtières.

Calendrier :

- La date de publication n'est pas connue à ce jour, mais pourrait être dès le premier trimestre de 2018.
- Objectif pour la tenue d'une séance d'information sur les modifications à la LCPE et les décisions sur la mise en œuvre d'un groupe de travail à prendre après la sanction royale des modifications. L'objectif sera de terminer avant le 31 décembre 2018, sous réserve de la confirmation d'une voie définie pour l'avenir concernant les changements réglementaires.

Chef d'équipe du projet : Kevin Power (ECCC)

Ressources de l'équipe de projet : Eric Theriault (OCNEHE)

**Projet 9 – Rapport d'étape**

Description du projet :

Les membres du comité de mise en œuvre tiendront les signataires du comité de direction du PE au courant de l'état des projets. Un rapport d'étape sera achevé mi-exercice et un rapport annuel sera finalisé d'ici le 31 décembre 2018 sur les progrès de l'année précédente aux termes du PE.

Livrables :

- Synthèse de mi-exercice des progrès réalisés
- Rapport annuel au Comité exécutif

Calendrier : Synthèse semestrielle : réunion de rédaction en mai et rapport final au plus tard le 30 juin 2018; synthèse annuelle : réunion de rédaction en début novembre et rapport d'étape annuel avant le 31 décembre 2018.

Chef d'équipe du projet : Dena Murphy (OCNEHE)


Ressources de l'équipe de projet :

Lisa Fougere (ECCC)  
Annette Daley (MPO Maritimes)  
Richard Ruest (MPO Golfe)

Approbations :

Considérant que les parties ont signé le présent PE aux dates indiquées ci-dessous.

pour : Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers

  
\_\_\_\_\_

M. Stuart Pinks  
Premier dirigeant

  
\_\_\_\_\_

Date

pour : Environnement et Changement climatique  
Canada

  
\_\_\_\_\_

Mr. I.R. Geoffrey Mercer  
Directeur général régional  
Régions de l'Atlantique et du Québec

\_\_\_\_\_

pour : Pêches et Océans Canada

  
\_\_\_\_\_

Mr. Serge Doucet  
M. Serge Doucet  
Directeur général régional (région du Golfe)

\_\_\_\_\_

Date



et



~~M<sup>me</sup> Mary-Ellen Valkenier~~  
M<sup>me</sup> Mary-Ellen Valkenier

Directrice générale régionale (région des Maritimes)

DEC 0 1 2017

Date